



## RENDRE SON COMMERCE ACCESSIBLE, C'EST POSSIBLE ! POUR PLUS DE CLIENTS ACCUEILLIS ET HEUREUX !

### 1 Le saviez-vous ? 9 personnes sur 10 en France rencontrent des difficultés dans leurs déplacements.

(Enquête Ifop-APF France handicap 2020)

Personnes âgées, livreurs, parents avec poussette, personnes se déplaçant en fauteuil roulant, avec une canne, des béquilles... autant de personnes qui se heurtent à des obstacles pour entrer dans des commerces : marches, entrée trop étroite, porte trop lourde...

› Et si vous permettiez à chacune, chacun, quelles que soient ses particularités, de se sentir accueilli, dans les meilleures conditions ?

› Et si vous valorisiez le lien social que crée votre commerce de proximité ?

› Et si vous augmentiez votre nombre de clients et donc votre chiffre d'affaire ?

### 2 Comment rendre votre commerce accessible ?

✓ En réalisant un auto-diagnostic de votre commerce. Retrouvez toutes les informations sur le site [ecologie.gouv.fr](http://ecologie.gouv.fr), rubrique "Politiques publiques / Accessibilité".

✓ En demandant un prêt à taux préférentiel à Bpifrance, prêt dédié aux commerçants pour l'accessibilité.

✓ En soutenant la demande d'APF France handicap de développer des aides à l'accessibilité pour rendre accessibles les commerces auprès des élus locaux et nationaux, de vos syndicats, de vos chambres de commerces, de vos ordres consulaires.

✓ En contactant la délégation APF France handicap de votre département. Retrouvez ses coordonnées sur le site [apf-francehandicap.org](http://apf-francehandicap.org) rubrique "Coordonnées".

**Ne pas jeter sur la voie publique**

### 3 Rendre un commerce accessible, ça veut dire quoi ?

#### › Avoir un accès physique adapté

Une entrée facilitée pour les personnes à mobilité réduite, avec une porte aisée à ouvrir et d'une largeur adaptée.

Des cheminements intérieurs (dont les sanitaires) suffisamment larges, dégagés et libres de tout obstacle.

Un mobilier et des équipements facilement utilisables (ex. : comptoir surbaissé ou tablette fixée au comptoir d'accueil).

#### › Avoir une signalétique visible, compréhensible et lisible

Un repérage facile du bâtiment et de son accès.

Une information sur les modalités d'accueil des publics (handicaps, seniors, familles...).

Des indications pour se diriger dans l'établissement et utiliser ses services.

#### › C'est aussi avoir un personnel formé aux besoins spécifiques des différentes clientèles.

